

Objet : Détection de l'agent réglementé
Marteilia refringens chez des moules

Direction Générale de l'Alimentation
Bureau de la Santé Animale

Dossier suivi par :
Céline Garcia

75732 PARIS CEDEX 15

Référence : 17-083 LGPMM/PAT/LNR/CG/BC/MN/DS/CB

La Tremblade, le 08/08/17

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade
Ronce les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur,

Le Laboratoire de Génétique et de Pathologie des Mollusques Marins (LGPMM) tient à vous informer de la détection chez des moules, *Mytilus edulis*, de l'agent réglementé *Marteilia refringens*.

Ce lot de moules a été analysé en histologie par le laboratoire LGPMM dans le cadre d'un projet de recherche dénommé MORBLEU et financé par la DPMA.

Les moules de ce lot ont été prélevées fin novembre sur le secteur de la pointe aux Oies à proximité de Wimereux (Pas de Calais), secteur de pêche professionnelle et considéré comme indemne de l'agent réglementé *Marteilia refringens*.

Après prélèvement, ces moules ont été stabulées dans l'écloserie d'Ifremer La Tremblade depuis le 1^{er} décembre 2016 pour des analyses ultérieures prévues dans le cadre du programme de recherche.

Lors de la réalisation des analyses histologiques en juillet 2017, la présence de parasites appartenant au genre *Marteilia* a été détectée et ces parasites ont bien été confirmés comme appartenant à l'espèce *Marteilia refringens* (cf rapport d'analyses joint à cette lettre).

Les moules de ce lot proviennent a priori d'un secteur considéré comme indemne de cet agent réglementé. Cette détection indiquerait une infection de ce secteur par ce parasite.

Cependant, ce lot a transité au sein de l'écloserie de la station de La Tremblade et une infection locale ne peut être exclue vu que la Charente Maritime est considérée comme infectée par ce parasite.

Néanmoins, la localisation atypique de ce parasite dans les moules de ce lot (présence dans les branchies, le manteau et rarement dans la glande digestive)

peut évoquer une infection ayant eu lieu sur le secteur de Wimereux. En effet, les parasites du genre *Marteilia* sont des parasites de la glande digestive. Cependant, sur différents secteurs normands (de Utah Beach à l'estuaire de la Seine en 2004, 2006, 2008 et 2009), il a été détecté chez des moules des parasites appartenant à l'espèce *Marteilia refringens* et localisés en dehors de la glande digestive comme c'est le cas pour le lot. Une telle localisation parasitaire n'a jamais été observée en Charente Maritime faisant suspecter une infection ayant eu lieu plutôt sur le secteur du Pas de Calais.

Afin de confirmer ou d'infirmer la présence de cet agent réglementé sur ce secteur considéré comme indemne, un nouveau prélèvement aura lieu la semaine du 25 au 29 septembre 2017 sur le secteur de la pointe aux Oies (Pas de Calais).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Christian Béchemin
Chef du Laboratoire LGPMM

Copies : DGAI – DDPP 29